Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION,
DE LA PÊCHE, DE LA RURALITE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

**Direction générale de l'alimentation**
**Service de l'alimentation**
**Sous-direction de la sécurité sanitaire des aliments**
**Bureau des zoonoses et de la microbiologie alimentaires**
Suivi par : François GUILLON
Tél : 02 38 77 41 03
Courriel institutionnel : bzma.sdssa.dgal@agriculture.gouv.fr

Réf. Interne : NS IE 110104 def.odt
MOD10.21 E 01/01/11

**NOTE DE SERVICE**

**DGAL/SDSSA/N2011-8006**

**Date: 04 janvier 2011**

| | |
|---|---|
| Date de mise en application : | immédiate |
| Abroge et remplace : | - |
| Date d'expiration : | - |
| Date limite de réponse : | - |
| Nombre d'annexe : | 1 |
| Degré et période de confidentialité : | Tout public |

## Objet : Utilisation d'un formulaire unique d'investigation épidémiologique dans le cadre des investigations prévues par les arrêtés de lutte contre les infections à *Salmonella*.

**Références** :

- Arrêté du 26 février 2008 relatif à la lutte contre les infections à *Salmonella* dans les troupeaux de l'espèce Gallus gallus en filière ponte d'œufs de consommation et fixant les modalités de déclaration des salmonelloses aviaires, visées à l'article D. 223-1 du code rural, dans ces mêmes troupeaux ;
- Arrêté du 26 février 2008 relatif à la lutte contre les infections à *Salmonella* dans les troupeaux de l'espèce Gallus gallus en filière chair et fixant les modalités de déclaration des salmonelloses aviaires, visées à l'article D. 223-1 du code rural, dans ces mêmes troupeaux ;
- Arrêté du 4 décembre 2009 relatif à la lutte contre les infections à *Salmonella* dans les troupeaux de dindes de reproduction de l'espèce *Meleagris gallopavo* et fixant les modalités de déclaration des salmonelloses aviaires, visées à l'article D. 223-1 du code rural, dans ces mêmes troupeaux ;
- Arrêté du 22 décembre 2009 relatif à la lutte contre les infections à Salmonella dans les troupeaux de poulets de chair et de dindes d'engraissement, mentionnée à l'article D. 223-21, et fixant les modalités de déclaration des salmonelloses aviaires visées à l'article D. 223-1 du code rural.

**Résumé :** Cette note demande aux services d'utiliser le formulaire joint en annexe dans le cadre des investigations épidémiologiques prévues réglementairement par les différents arrêtés de lutte contre les salmonelles relatifs aux espèces *Gallus gallus* et *Meleagris gallopavo*. La diffusion d'un modèle unique et adapté répond au besoin d'améliorer la qualité des investigations épidémiologiques conduites par les vétérinaires sanitaires et les agents des services dans les troupeaux de volailles infectés, compte tenu notamment des sommes engagées par l'État dans ce domaine de lutte.

**Mots-clés** : SALMONELLA – INVESTIGATION EPIDEMIOLOGIQUE – DINDE – GALLUS.

| **Destinataires** | |
|---|---|
| **Pour exécution** :<br>- DDPP/DDCSPP<br>- DSV<br>- DRAAF : SRAL (A) et (S) | **Pour information** :<br>- ANSES<br>- SNGTV |

# I - Contexte et objectifs généraux

La conduite d'une investigation épidémiologique dans un élevage suspecté ou contaminé vise à déterminer les causes possibles de contamination de cet élevage. L'investigation épidémiologique a également pour but d'identifier les établissements potentiellement contaminés, en amont, collatéraux, ou en aval. L'objectif ultime consiste donc à éviter toute diffusion de la souche incriminée.

L'investigation épidémiologique constitue aussi un outil pédagogique qui intervient au moment d'un épisode sanitaire critique afin de sensibiliser l'éleveur aux différents facteurs de risque, hors contexte d'attribution de la charte sanitaire.

Une fois rempli, le formulaire d'investigation épidémiologique est joint au dossier de l'élevage enquêté, auquel il apporte tous les éléments de terrain et de contexte relevés par les enquêteurs. Le cas échéant, notamment en cas de récidive, ce document peut être exploité ultérieurement par les services (DD(CS)PP).

A terme, l'analyse au plan national des données recueillies lors des investigations épidémiologiques est susceptible de contribuer à une meilleure connaissance des risques auxquels sont soumis les élevages et couvoirs des différentes filières.

Pour toutes ces raisons, il est important de veiller à la bonne réalisation des investigations épidémiologiques, par ailleurs financées par l'État quand elles sont effectuées par un vétérinaire sanitaire.

C'est pourquoi le formulaire joint en annexe doit être utilisé systématiquement, à chaque fois qu'une investigation épidémiologique est prévue en élevage par l'un des arrêtés référencés dans la présente note. Il doit être également utilisé dans le cas des investigations épidémiologiques réalisées en couvoir, en complément des autres documents de traçabilité requis pour ce type d'investigation.

Le formulaire d'investigation épidémiologique annexé remplace par conséquent les modèles existants utilisés jusqu'à présent par les services déconcentrés (DD(CS)PP).

Afin de rendre effectif l'emploi du formulaire d'investigation épidémiologique annexé à la présente note, le passage suivant : « le compte rendu d'investigation épidémiologique doit être conforme au modèle défini par instruction ministérielle », sera inséré dans les arrêtés référencés.

A l'avenir, certaines informations demandées par le formulaire seront préremplies automatiquement par la DD(CS)PP grâce aux données disponibles dans SIGAL, avant remise du document aux enquêteurs.

Il est rappelé à ce sujet que le choix du vétérinaire sanitaire désigné pour conduire une investigation épidémiologique dans le cadre de la police sanitaire revient exclusivement à la DD(CS)PP.

## II - Mode opératoire

Le modèle d'investigation épidémiologique joint en annexe est composé de deux parties :

1) première partie

A l'exception de l'encadré de validation, la première partie doit être remplie par les agents réalisant l'investigation épidémiologique sur place (vétérinaire sanitaire et/ou agent de la DD(CS)PP).

L'investigation épidémiologique menée sur le terrain est effectuée conjointement par un vétérinaire sanitaire et par un agent de la DD(CS)PP dans les cas suivants :

- de façon systématique pour les TIAC et pour les contaminations survenues ou suspectées dans les élevages reproducteurs ou en couvoirs,

- dans la mesure du possible pour les contaminations survenues ou suspectées dans les élevages de la filière ponte (poulettes ou pondeuses),

- occasionnellement, en fonction des données locales, pour ce qui concerne les contaminations survenant dans les ateliers d'engraissement en filière chair.

Quand l'investigation épidémiologique ne peut être conduite conjointement, la DD(CS)PP apprécie au cas par cas et choisit la solution la plus efficiente en fonction de ses moyens en ressources humaines et de la disponibilité des vétérinaires sanitaires compétents dans la filière concernée. Dans la mesure du possible, la DD(CS)PP confie l'investigation épidémiologique à ses agents, sous réserve que ceux-ci soient spécialisés en filière avicole et maîtrisent les bases de l'épidémiologie.

Il est important de renseigner correctement tous les chapitres, y compris le plan de l'exploitation qui permet de comprendre la disposition des lieux et des locaux.

Après avoir rempli les différents chapitres de la première partie, les enquêteurs livrent leurs premières conclusions dans la partie réservée à cet effet. Le vétérinaire sanitaire, lorsqu'il réalise seul l'investigation épidémiologique, transmet ensuite dans les meilleurs délais le formulaire à la DD(CS)PP.

2) deuxième partie

La deuxième partie est strictement réservée à la DD(CS)PP du lieu d'implantation de l'établissement enquêté. Constituée des mêmes chapitres que la première partie, la deuxième partie est remplie en fonction des informations disponibles à la DD(CS)PP et en complément des données collectées sur le terrain grâce aux enquêteurs. En conséquence, seuls les chapitres concernés par ces informations complémentaires doivent être renseignés.

L'agent de la DD(CS)PP responsable de la conduite générale de l'investigation épidémiologique est chargé en principe de remplir la deuxième partie du formulaire.

Cet agent rédige également les conclusions générales de l'investigation épidémiologique, sous réserve d'avoir validé le travail effectué par les enquêteurs sur le terrain. Cette validation préalable est effectuée en remplissant l'encadré de validation susmentionné (qui figure en fin de première partie).

L'étape de validation de la première partie effectuée par la DD(CS)PP est importante dans la mesure où elle permet de vérifier la prestation fournie par le vétérinaire sanitaire.

## III - Collecte, validation et exploitation des investigations épidémiologiques réalisées

Après validation et rédaction des conclusions générales, le formulaire d'investigation épidémiologique est exploité dans les meilleurs délais par la (ou les) DD(CS)PP compétente(s) géographiquement dans la perspective des objectifs précités, à savoir :

- assainir l'atelier contaminé en prenant en compte les hypothèses retenues, et

- en fonction des liens épidémiologiques identifiés, circonscrire la contamination en poursuivant les investigations nécessaires en amont, collatéral et aval.

Les DD(CS)PP des départements où sont situés les ateliers liés épidémiologiquement à l'atelier contaminé, sont prévenues immédiatement. Si nécessaire, le formulaire d'investigation épidémiologique validé peut être transmis à ces DD(CS)PP pour la poursuite des investigations épidémiologiques.

Le formulaire est ensuite conservé dans le dossier de l'établissement enquêté, en vue d'une exploitation ultérieure le cas échéant.

Il est important de saisir l'intérêt de l'étape de validation effectuée par la DD(CS)PP, qui porte sur les investigations de terrain menées par le vétérinaire sanitaire, en particulier à la mesure des sommes engagées et des enjeux sanitaires.

A cet effet, la DD(CS)PP ne doit engager le versement des indemnités correspondant à la réalisation d'une investigation épidémiologique qu'après avoir vérifié et validé le formulaire collecté. En cas d'investigations incomplètes ou bien ne répondant pas aux objectifs précités, la DD(CS)PP peut supprimer tout ou partie des indemnités prévues pour le vétérinaire sanitaire qu'elle a désigné.

Je vous demande de m’informer de toute difficulté rencontrée par vos services dans la mise en œuvre de ces mesures.

Le Directeur Général Adjoint
Chef du Service de la Coordination des Actions Sanitaires – C.V.O.
Jean Luc ANGOT

*Direction départementale*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**N° SIRET de l'établissement :**
**N° INUAV de l'atelier :**
**Année et n° d'ordre : 2011 / ……**

# INVESTIGATION Epidémiologique SALMONELLE

# d'un ATELIER contaminé par le sérotype : ……

## Objectifs de l'investigation :

Cette investigation épidémiologique vise :

- à déterminer les causes possibles, voire probables, de contamination ou bien de persistance de la salmonelle identifiée dans l'élevage incriminé, afin de les tarir, et
- à éviter la contamination des lots suivants en interrompant un cycle d'entretien du germe sur place.

De façon plus large, il s'agit également :

- d'évaluer les risques de contamination des autres ateliers du même site d'élevage, et
- d'identifier les autres élevages potentiellement contaminés, amont, aval, collatéraux, à partir des éléments épidémiologiques recueillis (notion de proximité, échanges de matériel, mouvements de volailles, épandages, etc.).

Pour ce faire, l'enquêteur s'efforce de collecter toutes les informations susceptibles d'éclairer les circonstances de la contamination et de déterminer les risques de diffusion. Il convient avant tout d'être exhaustif pour que toutes les pistes puissent être explorées.

Ensuite, afin de formuler des hypothèses, les évènements les plus pertinents sont retenus suivant leur degré de probabilité, qui est étroitement lié à la fiabilité des mesures sanitaires assurant la protection de l'élevage (par exemple, l'absence de nettoyage-désinfection d'un bâtiment ayant hébergé précédemment un lot contaminé rend probable une recontamination si le même sérotype est à nouveau isolé deux ou trois ans plus tard).

Par conséquent, l'enquêteur veillera :

- à rassembler le plus d'informations possible, et, concomitamment,
- à vérifier les mesures sanitaires assurant la protection de l'établissement (fonctionnement, équipement, locaux, etc.).

Malgré tout, il est parfois difficile de conclure et de désigner avec certitude la source initiale de contamination. Pour cette raison, l'investigation épidémiologique doit aussi être menée en vue d'améliorer la protection sanitaire de l'élevage. Ainsi, les résultats de l'investigation permettront de proposer un certain nombre d'actions correctrices en fonction des sources possibles de contamination et des insuffisances constatées.

**Mode opératoire** :

L'enquêteur utilisera autant de formulaires que d'ateliers contaminés. En cas d'informations communes à plusieurs ateliers, l'enquêteur remplira de façon complète le premier formulaire et indiquera la mention « idem (au premier formulaire)» pour les autres formulaires.

**Avertissement : L'agent de la DD(CS)PP responsable du dossier complètera, le cas échéant, la première partie du rapport d'investigation (partie I rédigée par l'enquêteur sur site) à partir notamment de l'historique disponible et de la grille d'inspection récente (remplie après APMS). Le complément d'informations de la DD(CS)PP sera porté dans la partie II (partie distincte réservée à l'administration et jointe au rapport d'investigation), qui reprend les chapitres et items de la partie I selon un ordre identique.**

## Partie I : INVESTIGATION réalisée sur SITE
## (réservée au vétérinaire ou à l'agent de la DD(CS)PP effectuant l'enquête sur site)

**A) <u>Renseignements généraux</u>**

| | |
|---|---|
| Classe de l'atelier contaminé (indiquer aussi la filière, l'étage, l'espèce et le stade : préponte, etc.) | ..... ..... |
| Date de l'APDI : | ..... |
| Date de l'enquête : | ..... |
| Enquêteur (préciser le nom du vétérinaire et/ou de l'agent de la DD(CS)PP effectuant l'investigation) : | ..... ..... |
| Autres personnes présentes (technicien de l'organisation de production, etc.) : | ..... ..... |
| Vétérinaire sanitaire : | ..... |
| Adresse, téléphone : | ..... |
| Nombre d'ateliers infectés (appartenant à l'établissement) : ……. | |
| Adhésion à la charte sanitaire du troupeau contaminé : | OUI ☐ NON ☐ |
| Capacité totale de l'établissement (nombre de volailles – toutes espèces) : | |

Descriptif des ateliers de l'exploitation (établissement) : remplir le tableau suivant en encadrant et soulignant l'atelier enquêté, qui doit figurer en tête de tableau.

Le tableau est prérempli à partir de SIGAL, et à défaut complété par la DD(CS)PP, avant remise du formulaire aux personnes chargées de l'investigation sur le terrain, qui vérifient et complètent à leur tour, suivant les indications suivantes :

*(a) : préciser l'espèce présente concernée par l'APDI s'il s'agit de production de volaille de chair,*

*(b) : préciser le mode d'élevage (cage, sol, plein air, etc.),*

*(c) : indiquer le nombre de volailles mises en place.*

| Numéros INUAV | Classe de l'atelier | Espèce (a) | Mode d'élevage (b) | Adresse (lieu-dit) | Date de mise en place | Age à la mise en place | Nombre de volailles (c) | Couvoir d'origine |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |

Informations complémentaires relatives aux autres ateliers de volailles de l'établissement et pouvant constituer un facteur de risque pour l'atelier contaminé (origine des volailles, liens épidémiologiques, contaminations antérieures, sources de diffusion, bande unique, dates rapprochées, densité, etc.) :

.....
.....
.....
.....

Basse-cour de l'exploitant : OUI ☐ NON ☐

Volailles non domestiques (oiseaux d'ornement) de l'exploitant : OUI ☐ NON ☐

Si oui, préciser les espèces et les conditions de détention (confinée, volière, etc.) :

.....
.....
.....

Données épidémiologiques considérées comme essentielles compte-tenu des informations notées ci-dessus :

.....
.....
.....

**B) <u>Historique du troupeau contaminé (incluant les élevages de proximité)</u> :**

Volailles provenant de couvoir(s) ou d'élevage(s) adhérent(s) à la charte sanitaire OUI ☐ NON ☐

Troupeau en phase d'élevage pour une deuxième ponte (mue) OUI ☐ NON ☐

Seconde ponte OUI ☐ NON ☐

Renseignements relatifs à l'historique du troupeau contaminé présentant un intérêt épidémiologique :

.....
.....

Autres volatiles (n'appartenant pas aux ateliers de l'établissement mentionnés au chapitre A, ni à l'exploitant) présents à proximité de l'atelier contaminé :

- domestiques : .....
- non domestiques : .....

Autres animaux de rente ou domestiques élevés à proximité du site d'élevage (préciser l'espèce : *porcine, bovine*, l'élevage : *ateliers de veaux, etc.*, les animaux domestiques : *chiens, chats, etc.*) :

.....
.....

Divagation possible OUI ☐ NON ☐

.....
.....
.....

**C) <u>Historique de l'atelier contaminé</u> :**

Indiquer tous les évènements relatifs à l'atelier contaminé (lots précédents, réalisation d'opérations de nettoyage-désinfection) présentant un intérêt épidémiologique :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

L'atelier avait-il été nettoyé et désinfecté pendant le vide sanitaire OUI ☐ NON ☐
Un contrôle du nettoyage désinfection avait-il été effectué OUI ☐ NON ☐
Le matériel d'élevage et d'intervention a-t-il été nettoyé et désinfecté OUI ☐ NON ☐

Quels moyens ont été utilisés (aspiration des poussières, lavage, désinfectant, fumigation) : .....
.....
De même, indiquer si travaux ou aménagements antérieurs à la découverte de la contamination (si oui, préciser les dates et types de travaux) :
.....
.....

**D) <u>Mouvements de personnes</u> :**

Respect des mesures de biosécurité :

| | | |
|---|---|---|
| Consignes excluant l'entrée des personnes à risque | OUI ☐ | NON ☐ |
| Sas sanitaire | OUI ☐ | NON ☐ |
| Changement de chaussures | OUI ☐ | NON ☐ |
| Changement de tenues | OUI ☐ | NON ☐ |
| Port d'une coiffe | OUI ☐ | NON ☐ |
| Utilisation du lave-mains | OUI ☐ | NON ☐ |
| Respect des 2 ou 3 zones du SAS | OUI ☐ | NON ☐ |
| Utilisation de douches | OUI ☐ | NON ☐ |

D1) Visiteurs

| | | |
|---|---|---|
| Enregistrement des visiteurs sur le registre d'élevage | OUI ☐ | NON ☐ |
| Traçabilité des ateliers visités précédemment par les personnes enregistrées | OUI ☐ | NON ☐ |

Si absence d'enregistrement, identité du ou des visiteurs et objet de la visite (depuis la date de MEP du lot et au moins les six derniers mois).....
.....
En fonction des renseignements précédents, indiquer les visites à risque (personnes ayant précédemment visité des élevages à risque ou autres sites) depuis la date de MEP du lot et au moins six mois :
.....
.....

D2) Propriétaire ou détenteur

Visites effectuées par le propriétaire et/ou détenteur depuis un an à d'autres locaux extérieurs au site d'élevage comportant des animaux OUI ☐ NON ☐

Si oui, nom et adresse de l'élevage, espèces et types d'élevage :.....
.....

D3) Personnel (si absence de personnel, rayer cette ligne)

Le responsable de l'élevage a-t-il eu connaissances de problèmes de santé (fièvre, diarrhées, vomissements, etc.) parmi le personnel fréquentant l'élevage : OUI ☐ NON ☐

| | | |
|---|---|---|
| Le personnel est-il sensibilisé aux risques de contamination par l'homme : | OUI ☐ | NON ☐ |
| Existe-t-il des formations aux règles d'hygiène, pour le personnel permanent : | OUI ☐ | NON ☐ |
| et pour le personnel intérimaire : | OUI ☐ | NON ☐ |

Visites effectuées par les membres du personnel à d'autres locaux extérieurs au site d'élevage comportant des animaux (depuis la date de MEP du lot et au moins six mois) OUI ☐ NON ☐

Si oui, nom et adresse de l'élevage.....
.....

Types d'atelier visité, dates :

.....
.....

Etablissements à risque visités par le personnel (équarrissage) : .....
.....

Activités extérieures (professionnelles ou non) du personnel présentant un risque :
.....

Animaux domestiques ou de rente détenus par le personnel OUI ☐ NON ☐

.....

Commentaires ou détails supplémentaires éventuels :

.....

**E) <u>Mouvements d'animaux dans l'atelier</u> :**

Mise en place effectuée en plusieurs épisodes et constituée de provenances différentes : OUI ☐ NON ☐

Si oui, préciser dates et provenances : .....
.....

Nombre d'animaux mis en place dans le troupeau concerné (informations mâles si repros en ponte ; si oui, expliquer dans le détail) figurant au registre d'élevage : ☐ Mâles ☐ Femelles

Préciser la souche ☐

- Si repros en ponte :

Des coqs de rechange d'origines différentes de la première MEP ont-ils été utilisés : OUI ☐ NON ☐

Si oui, vérifier les attestations de charte sanitaire et préciser :

- origine : .....
- date : .....
- âge à la mise en place : .....

- Si transfert : origine(s) du troupeau en seconde ponte (indiquer le ou les différent(s) ateliers(s) avec le numéro INUAV de l'atelier)

.....

.....

.....

Nom et adresse du transporteur des volailles (lors de(s) la mise(s) en place et des recharges éventuelles) :

.....

.....

.....

**F) <u>Si ponte, renseignements sur la collecte des œufs</u> :**

Respect des mesures de biosécurité par le chauffeur OUI ☐ NON ☐

Nettoyage – désinfection du sol après entrée du chauffeur dans la salle de stockage OUI ☐ NON ☐

L'entreprise de transport est-elle habituelle OUI ☐ NON ☐

Nom et adresse du transporteur : .....

.....

Organisation de la collecte des œufs : .....

.....

Le véhicule de transport est-il réservé au transport des œufs OUI ☐ NON ☐

Rythme de désinfection du véhicule de transport : .....

.....

Les palettes ont-elles été désinfectées à leur arrivée sur l'exploitation OUI ☐ NON ☐

Rythme des enlèvements : ….....

Utilisation d'alvéoles neuves : OUI ☐ NON ☐

Si non, origine des alvéoles .....

.....

Utilisation d'alvéoles plastiques OUI ☐ NON ☐

Alvéoles propres OUI ☐ NON ☐

Utilisation éventuelle de casiers d'incubation OUI ☐ NON ☐

Casiers d'incubation propres (vérifier surtout les roues) OUI ☐ NON ☐

Protocole de désinfection présent à l'élevage OUI ☐ NON ☐

**G) <u>Traitements divers effectués dans l'atelier contaminé</u> :**

Traitements antibiotiques effectués depuis un an, y compris les lots précédents (préciser les dates, la durée, les motifs et le nom du ou des antibiotiques) : .....
….....

Conditions d'utilisation des désinfectants à l'intérieur du bâtiment, utilisation occasionnelle ou régulière, motifs : .....
.....

Les volailles en place ont-elles été vaccinées contre les salmonelles OUI ☐ NON ☐

Si oui, préciser le nom du vaccin, le type (inactivé ou vivant) :

.....

Dates de vaccination :.....

Utilisation satisfaisante du registre d'élevage (partie pharmacie et autres parties ) : OUI ☐ NON ☐

Si non, préciser les insuffisances constatées : .....

**H) <u>Renseignements sur l'aliment et la qualité sanitaire de l'eau</u> :**

Nom et adresse du (ou des) fabricant(s) d'aliments : .....

.....

.....

Agrément salmonelles (pour repros essentiellement) OUI ☐ NON ☐

Si atelier > 80 000 pondeuses, dépistage aliment réalisé OUI ☐ NON ☐

Si information disponible sur site (présence du technicien d'organisation), préciser :

- le véhicule de transport est-il dédié à une production avicole OUI ☐ NON ☐
- si non, existe-t-il des procédures pour éviter des inter-contaminations OUI ☐ NON ☐
- rythme de nettoyage et de désinfection des cellules contenant l'aliment : .....

Rythme de nettoyage et de désinfection extérieurs de l'ensemble routier : .....

Organisation des livraisons d'aliments dans les semaines qui précèdent l'APMS :

.....

Conditions de stockage satisfaisantes : OUI ☐ NON ☐

Si non, préciser les insuffisances constatées : .....

.....

Qualité sanitaire de l'eau : présence des résultats d'analyses d'eau obligatoires OUI ☐ NON ☐

Risques identifiés portant sur la qualité sanitaire de l'eau OUI ☐ NON ☐

Si oui, préciser lesquels : .....

.....

**I) <u>Déchets et effluents</u> :**

A-t-il été observé dans les semaines qui précèdent l'APMS un épandage d'effluents d'élevage sur les parcelles situées à proximité de l'atelier OUI ☐ NON ☐

Si oui, quelle est la nature de l'effluent (lisier, fumier, coquilles d'œufs) : .....

A quelle distance de l'atelier : .....

Existe-t-il un passage emprunté par des véhicules contaminants (épandeurs)

à proximité de l'atelier contaminé OUI ☐ NON ☐

Si oui, préciser (distance, type de véhicules, matières transportées) : .....
.....

Nom et adresse du propriétaire des effluents : .....
.....

Nom et adresse de l'opérateur de l'épandage : .....
.....

**J) <u>Enlèvement des cadavres</u> :**

L'emplacement bétonné et clos destiné à l'équarrissage est-il situé en limite de la zone d'élevage (suffisamment distant) OUI ☐ NON ☐

Si non, dates de passage dans les semaines qui précèdent l'APMS : .....

Organisation de la collecte des cadavres dans les semaines qui précèdent l'APMS : .....

.....

**K) <u>Protection contre l'introduction des nuisibles dans les locaux de l'établissement</u> :**

Méthodes de lutte efficaces contre :

- les rongeurs OUI ☐ NON ☐
- les mouches OUI ☐ NON ☐
- les ténébrions OUI ☐ NON ☐

….....

**L) <u>Etat des abords</u> :**

- Désherbage (ou tonte) régulier autour de l'atelier OUI ☐ NON ☐
- Absence d'encombrants OUI ☐ NON ☐
- Gouttières ou fossés (entretenus) OUI ☐ NON ☐
- Absence d'eau stagnante dans les fossés OUI ☐ NON ☐
- Sortie des fientes (propre) OUI ☐ NON ☐
- Etat sous les jupes (propre) OUI ☐ NON ☐ SO ☐

….....

**M) <u>Mouvement de matériaux et matériels potentiellement contaminés</u> :**

Stockage de paille ou autres litières à l'abri des intempéries OUI ☐ NON ☐

Connaissance du statut bactériologique des intrants (paille, copeaux, sable, nids, matériels, etc…) OUI ☐ NON ☐

Utilisation de matériels communs à l'exploitation (par ex. matériel d'insémination artificielle), éventuellement destinés à d'autres productions de l'exploitation

OUI ☐ NON ☐

Si oui, lesquels : .....

Et existe-t-il une procédure écrite de N/D OUI ☐ NON ☐

Utilisation de matériels communs à d'autres exploitations agricoles (chariots pour transport des œufs, caisses, etc) OUI ☐ NON ☐

Si oui, existe-t-il une procédure écrite de N/D OUI ☐ NON ☐

Identification des risques liés à ces intrants (paille, copeaux, sable, nids, matériels, etc.) :

.....

.....

**N) <u>Etat du bâtiment de l'atelier contaminé</u> :**

Facilité de nettoyage-désinfection OUI ☐ NON ☐

Surfaces et matériaux lisses (absence de bois fissuré, de recoins inaccessibles, etc) OUI ☐ NON ☐

Sas fonctionnel (équipé en LVM à commande non manuelle, eau chaude, etc.) OUI ☐ NON ☐

Séparation nette des secteurs (bureau, salle d'élevage) OUI ☐ NON ☐

Isolement du bâtiment (absence de jour dans toiture, de fentes, etc.) OUI ☐ NON ☐

Identification des risques liés à la circulation de l'air à l'intérieur du bâtiment (en particulier surfaces accumulant les poussières présentant un risque de diffusion lors du nettoyage-désinfection)

OUI ☐ NON ☐

Enclos bien séparé des sources possibles de contamination (si parcours plein-air, si non rayer la ligne)

OUI ☐ NON ☐

Commentaires sur l'état du bâtiment et la protection qu'il assure :

.....

.....

.....

**O) <u>Renseignements sur la ou les séries de prélèvements positifs</u> :**

Préciser à chaque fois le type de prélèvements (dépistage obligatoire, prélèvement de confirmation, contrôle officiel programmé, enquête TIAC, etc. ), la qualité du préleveur (éleveur, vétérinaire sanitaire, DD(CS)PP) et le laboratoire :

Série de prélèvements effectuée le : <u>../../….</u> (type : …....., préleveur....., laboratoire : .....) :

- Lieux prélevés négatifs (préciser pour chaque endroit la matrice, chiffonnettes, pédichiffonnettes, pots de fiente, etc.) :

.....

.....

.....

.....

- Lieux prélevés <u>positifs</u> (préciser pour chaque endroit la matrice, chiffonnettes, pédichiffonnettes, pots de fiente, etc.) :
.....
.....

Série de prélèvements effectuée le : <u>../../….</u> (type : …....., préleveur....., laboratoire : .....) :

- Lieux prélevés négatifs (préciser pour chaque endroit la matrice, chiffonnettes, pédichiffonnettes, pots de fiente, etc.) :
.....
.....
.....
.....

- Lieux prélevés <u>positifs</u> (préciser pour chaque endroit la matrice, chiffonnettes, pédichiffonnettes, pots de fiente, etc.) :
.....
.....

**P) <u>Environnement de l'atelier et du site de l'établissement</u> (à compléter par le schéma suivant, p. 13) :**

Zone à forte densité d'élevages OUI ☐ NON ☐
Zone à forte densité avicole OUI ☐ NON ☐

L'atelier contaminé est situé à proximité (moins de 500 m, à apprécier suivant l'environnement, la pente, etc.) :

- d'un chemin (ou d'une route) parcouru par d'autres exploitants OUI ☐ NON ☐
- d'un abattoir OUI ☐ NON ☐
- d'un établissement d'équarrissage OUI ☐ NON ☐
- d'un atelier de compostage des fumiers et/ou déchets OUI ☐ NON ☐

- d'un établissement de stockage de déchets (coquilles, décharge) OUI ☐ NON ☐
  Si oui, préciser la distance : .....

- d'une ou plusieurs basses-cours OUI ☐.....NON ☐
  Si oui, préciser la distance : .....

- de rassemblements d'oiseaux sauvages (mouettes, goélands, étourneaux, etc.).....OUI ☐ NON ☐
  Si oui, préciser la distance : .....

Autres facteurs de risque identifiés :

.....
.....

Nom et adresse des propriétaires des ateliers voisins susceptibles de présenter un intérêt épidémiologique, en précisant le type d'atelier et l'espèce :

- .....
….....

- .....
….....

- .....
….....

- .....
….....

- .....
….....

- .....
….....

- .....
….....

En conclusion à cette partie P), facteurs de risque identifiés :

.. .....
.....
.....
.....
….....
….....
….....
….....
….....
….....

## Plan de l'exploitation

1) Indiquer la disposition du ou des bâtiments d'élevage, y compris les enclos, en respectant les proportions (si nécessaire, préciser l'échelle)

2) Ajouter schématiquement les informations pertinentes mentionnées dans la partie P) (chapitre « environnement de l'élevage »), en particulier : habitations, basses-cours, élevages d'autres espèces, stockage du lisier, zones d'épandages, routes, chemins ruraux, cours d'eau, etc.

3) Indiquer les entrées et sorties d'air de chaque bâtiment en fléchant les flux

| **Vents dominants** | **NORD** |
|---|---|
| | |

*N.B.* : la DD(CS)PP complétera le cas échéant à l'aide de la cartographie disponible sur SIGAL (système d'orthophotos notamment) ou à partie des collectes de données ICPE.

## Premières conclusions de l'enquêteur après visite sur site

**Hypothèses** concernant l'origine du foyer (selon l'ordre de probabilité retenu) :

- 1) ….....
- 2) ….....
- 3) ….....
- 4) ….....

Méthode proposée pour enlever les fientes, fumiers et eaux de nettoyage : ….....
.....
.....
.....

Joindre la procédure de nettoyage-désinfection validée par le vétérinaire sanitaire et indiquer les points significatifs : ….....

Méthode pour éliminer les matériels et aliments éventuellement contaminés : .....
.....
.....
.....

**Actions à mener** en élevage compte tenu des hypothèses avancées et des insuffisances constatées :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

**Conclusions prospectives de l'enquête épidémiologique :**

Indiquer par ordre (décroissant) d'importance :

1) les élevages potentiellement contaminés ou susceptibles de l'être compte tenu des éléments recueillis (contamination par proximité, bâtiments épidémiologiquement liés, matériel commun, visites successives, troupeaux sœurs, par ex. lots de coqs « frères »), préciser a minima le numéro INUAV, le type d'atelier (filière, étage, stade) et la commune :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2) les élevages suspects ou susceptibles d'être à l'origine de la contamination compte tenu des conclusions retenues, préciser a minima le numéro INUAV, le type d'atelier (filière, étage, stade) et la commune :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom du **vétérinaire enquêteur** (en précisant le cabinet ou le groupement) et/ou de l'**agent de la DD(CS)PP** et signature :

Date de l'enquête : …./…../….,
Temps consacré (heures de début et de clôture) : .....

*(à transmettre à la DD(CS)PP dans les meilleurs délais)*

**Validation par la DD(CS)PP :**

Enquête conforme aux objectifs : OUI ☐ NON ☐

Si non, préciser la raison : éléments manquants (données incomplètes, items non remplis), absence de prise en compte de certains éléments épidémiologiques, manque de concordance entre les données et les conclusions, etc. : .....
.....
.....
.....
.....
.....

## Partie II : complément à l'INVESTIGATION (réservée à la DD(CS)PP)

A) **Renseignements généraux :**

.....
.....
.....

B) **Historique du troupeau contaminé (incluant les élevages de proximité) :**

.....
.....
.....

Indiquer notamment :

Volailles provenant de couvoir(s) ou d'élevage(s) adhérent(s) à la CS : OUI ☐ NON ☐

Présence d'attestation(s) CS OUI ☐ NON ☐

Nom du couvoir d'origine (quel que soit le stade de découverte de l'infection) : .....
.....

Si troupeau en ponte, le troupeau de poulettes d'origine a-t-il fait l'objet d'une suspicion OUI ☐ NON ☐

Si oui, par quel sérotype : .....

Préciser le type de suspicion :

- APMS suite à un prélèvement positif DD(CS)PP OUI ☐ NON ☐
- APMS suite à un prélèvement positif exploitant OUI ☐ NON ☐
- APMS suite à une alerte couvoir OUI ☐ NON ☐
- Suspicion sans APMS dans le cadre d'une alerte couvoir OUI ☐ NON ☐
- Autre (préciser) : .....

**Historique de la ou des poussinière(s) :**

Département de la poussinière d'origine : .....

Nom du couvoir : .....

Positivité antérieure Salmonella de la poussinière OUI ☐ NON ☐

Si oui, quel(s) sérotype(s) : .....

C) **<u>Historique de l'atelier contaminé</u> :**

.....
.....
….....

<u>Indiquer notamment</u> :

Appréciation de la qualité des prélèvements (formation du préleveur, suivi par le vétérinaire, conformité des prélèvements, fréquence, qualité de la matrice, échantillonnage représentatif, laboratoire, délai d'acheminement …) :

.....
.....
.....
.....

<u>Suspicion antérieure</u> : OUI ☐ NON ☐

Si oui, par quel sérotype : .....

Préciser le type de suspicion :

- APMS suite à un prélèvement positif DD(CS)PP OUI ☐ NON ☐
- APMS suite à un prélèvement positif exploitant OUI ☐ NON ☐
- APMS suite à une alerte couvoir OUI ☐ NON ☐
- APMS suite à une alerte TIAC OUI ☐ NON ☐
- Suspicion sans APMS dans le cadre d'une alerte couvoir OUI ☐ NON ☐
- Suspicion sans APMS dans le cadre d'une TIAC OUI ☐ NON ☐
- Autre (préciser) : .....

<u>Contamination antérieure confirmée</u> : OUI ☐ NON ☐

Si oui, par quel sérotype : ..... et date de l'APPDI : ..../…./….

<u>Dans les deux cas (suspicion ou confirmation)</u> :

Une enquête épidémiologique a-t-elle été réalisée OUI ☐ NON ☐

Si oui, quelles étaient les conclusions.....

L'atelier avait-il été nettoyé et désinfecté pendant le vide sanitaire OUI ☐ NON ☐

Un contrôle du nettoyage – désinfection avait-il été effectué OUI ☐ NON ☐

Le matériel d'élevage et d'intervention a-t-il été nettoyé et désinfecté OUI ☐ NON ☐

Quels moyens ont été utilisés, aspiration des poussières, lavage, désinfectant, fumigation : …….

.....

Fiche de suivi du lot infecté (symptômes, lésions, traitement éventuel, mortalité, etc…)

Suspicion clinique due aux salmonelles : OUI ☐ NON ☐

Programme de vaccination du lot contaminé pendant la préponte (joindre une copie), préciser vaccin utilisé (inactivé ou vivant et dates de vaccination) : .....

.....

D) **Mouvements de personnes :**

.....

.....

E) **Mouvements d'animaux dans l'atelier :**

.....

.....

F) **Si ponte, renseignements sur la collecte des œufs :**

.....

.....

G) **Traitements divers effectués dans l'atelier :**

.....

.....

H) **Renseignements sur l'aliment et la qualité sanitaire de l'eau :**

.....

.....

I) **Déchets et effluents :**

.....

.....

J) **Enlèvement des cadavres :**

.....

.....

K) **Protection contre l'introduction des nuisibles dans les locaux de l'établissement :**

.....

.....

L) **Etat des abords :**

.....

.....

M) **Mouvements de matériaux et matériels potentiellement contaminés :**

.....

.....

N) **Etat du bâtiment de l’atelier contaminé :**

.....

.....

O) **Renseignements sur la ou les séries de prélèvements positifs :Environnement de l’atelier et du site de l’établissement (éventuellement compléter ou retracer le schéma réalisé par l’enquêteur sur site) :**

.....

.....

P) **Environnement de l’atelier et du site de l’établissement (éventuellement compléter ou retracer le schéma réalisé par l’enquêteur sur site, partir de SIGAL notamment, cf orthophotos) :**

.....

.....

# Conclusions de la DDPP

**Hypothèses retenues** (par ordre de probabilité) :

1) ….....
….....
2) ….....
….....
3) ….....
….....
4) ….....
….....

**Actions correctives demandées** :

- à l'éleveur :

.....
.....
.....

- à d'autres intervenants de la filière (couvoir, élevage d'origine du troupeau, etc.) :

.....
.....
.....

**Investigations** à conduire (éventuellement dans les autres départements) compte tenu des conclusions prospectives de l'enquête épidémiologique, indiquer :

1) les actions à mener vis-à-vis des élevages susceptibles d'avoir été contaminés : inspection sur place, prélèvements complémentaires, demande de documents, enquête de traçabilité, éventuellement rappel de lots, etc. :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2) les actions à mener vis-à-vis des élevages susceptibles d'être la source de la contamination : inspection sur place, prélèvements complémentaires, demande de documents, enquête de traçabilité, éventuellement rappel de lots, etc. :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom de l'agent responsable au sein de la DDPP : .....

et signature.....  Date de la conclusion : …./…./….